

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE

**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

2<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME II.



BRUXELLES,  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

1852

# REVUE

DE LA

## NUMISMATIQUE BELGE.

---

### MÉLANGES NUMISMATIQUES.

---

#### I

#### FLORIN D'OR INÉDIT DE GORICE.

*Abrégé de l'histoire des comtes de Gorice et série de leurs monnaies, par F. SCHWEITZER, membre de la Société impériale d'archéologie de Saint-Petersbourg.* Tel est le titre d'un travail très-intéressant et très-remarquable, publié à Trieste dans le courant de l'année dernière. La ville de Gorice, Goritz ou Goertz, située dans l'ancienne Carniole et comprise dans le cercle d'Autriche, donnait, dans le moyen âge, son nom à un territoire dont les comtes sont célèbres dans l'histoire de l'Italie septentrionale. Ce sont les monnaies de ces princes que M. Schweitzer s'est attaché à nous faire connaître. Déjà, auparavant, cet auteur était connu avantagusement dans le monde savant par une publication plus vaste sur la numismatique des patriarches d'Aquilée

et des doges de Venise. Je ne saurais dire s'il existe de lui d'autres productions, mais les deux ouvrages, que je viens de citer ici, lui valent à coup sûr une place distinguée parmi les écrivains qui se sont occupés de la science monétaire. Cependant, donner une juste louange à M. Schweitzer n'a pas été le seul but qui m'ait fait prendre la plume ; j'aurais laissé cette tâche à des numismates plus expérimentés que moi et conséquemment plus à même de juger des productions des autres. Ce que j'ai eu surtout en vue, en écrivant cet article, c'est de compléter d'un numéro la suite des monnaies de Gorice. Celle que je vais décrire et que je tâcherai d'attribuer, mérite bien les quelques lignes que je lui consacre dans cette *Revue*. C'est une pièce d'or, un florin au saint Jean-Baptiste, frappé dans un État dont on ne connaissait jusqu'ici que des monnaies d'argent. En voici la description :

× COMES-GORICIE. Lis orné occupant tout le champ.

*Rev.* S. JOHA-NNES B. Saint Jean, debout, la tête nimbée, une croix sur l'épaule gauche. Dans la main droite il tient un petit écu ou un autre symbole ; entre sa tête et le B final de la légende se trouve la rose, emblème que l'on retrouve souvent sur les monuments monétaires du comté. (Pl. I, n° 1.)

Collection de C.-P. Serrure.

Au premier examen de cette pièce, on peut voir qu'elle est du quatorzième siècle ; mais comme elle est privée de toute indication touchant le nom du prince qui la fit battre, il faut une étude assez approfondie pour lui donner une attribution plus ou moins certaine.

Le type au saint Jean prit naissance à Florence. Je ne pourrais dire avec justesse à quelle époque on commença à y frapper des florins d'or dans le genre de celui que je publie aujourd'hui ; seulement l'introduction de ce système en France remonte, si nous devons en croire M. Lelewel, vers l'année 1502. On serait d'abord tenté, en considérant la proximité de Gorice et de Florence, d'attribuer la monnaie en question aux premières années du quatorzième siècle. Mais, quand on examine ensuite la fabrique, pour ainsi dire, barbare de ce florin, on en conclut qu'il ne peut appartenir qu'à la dernière époque à laquelle on émit ce genre de monnaies. Ce n'est donc pas à Henri II (1504-1525), ni à Jean, son fils (1525-1558), qu'on peut accorder la monnaie en question ; je la donnerais plutôt à l'un des trois frères : Albert IV (1558-1575), Meinhard VII (1558-1585) et Henri III (1558-1564) qui succédèrent simultanément à leur cousin mort à la fleur de l'âge. Mais il faut encore déterminer celui des trois princes auquel elle appartient. Étranger au pays dont je publie cette monnaie, sans connaissances suffisantes de son histoire, je n'oserais trancher la question. Je l'abandonne volontiers à la sagacité de M. Schweitzer ou de quelque autre savant autrichien. Cependant, en comparant l'*aureus* inédit avec les différentes monnaies figurées sur la planche qui est jointe à l'*Abrégé de l'histoire du comté de Gorice*, je remarquai que le n° 23 de cette planche et la pièce de mon père ont les mêmes caractères distinctifs. Je vis avec plaisir que, sur les deux pièces, la forme des lettres et l'exécution du type cor-

(<sup>1</sup>) *Numismatique du moyen âge*, t. III, p. 57.

respondent à peu près exactement ; j'inclinerai donc pour **MEINHARD VII**, qui survécut à ses deux frères **Albert** et **Henri**, et auquel incontestablement le n° 23 de la planche de **M. Schweitzer** se rapporte.

La base sur laquelle je me fonde dans cette attribution est, je l'avoue, faible et insuffisante ; mais j'espère que le temps ou une autorité plus respectable que la mienne viendra la corroborer. En tout cas, cette pièce jettera quelque éclat sur la série des monuments numismatiques du comté ; elle prouve aussi que ses possesseurs ont usé dans toute son étendue de leur droit de battre monnaie.

La publication de ce florin d'or me donne l'occasion de dire quelques mots sur la numismatique goricienné en général. Déjà, en 1859, le célèbre **Welz de Wellenheim** publia, dans une revue allemande (1), une petite histoire du comté de **Gorice** avec la description de 53 monnaies et une planche représentant 5 d'entre elles. **M. Schweitzer** en a porté le nombre à 105. Encore parmi celles qu'a publiées **M. de Wellenheim**, il en est une que celui-ci croit pouvoir accorder au comte **Henri II**, mais par rapport à laquelle il est en erreur. Elle représente à l'avvers un cavalier de gauche à droite, et, au revers, une eroix patée, entourée de la légende : **× HENRIC. COM.** — **M. Schweitzer**, guidé par cet instinct propre à tout numismate exercé, dit, en parlant de la suite des monnaies du comté publiée par le savant autrichien : « Je voudrais toutefois en écarter la médaille  
« attribuée à **Henri II**, car elle ne me semble pas d'un type

(1) *Neue Zeitschrift des Ferdinan deun's für Tirol und Voralberg.*  
5tes Bändchen. *Insprück.*

« italien. » Puis il continue encore, sans oser décider la question : « Cependant, la représentation du revers se trouve sur quelques monnaies autonomes d'Ancône, qui ne pourraient pas, du reste, appartenir à la même époque. Ce qui me frappa d'abord, en visitant cette curieuse pièce dans le cabinet numismatique de Vienne, c'est l'épaisseur, conséquemment le poids, la petite dimension et le coin prononcé qu'on ne voit guère sur les monnaies italiennes frappées au commencement du quatorzième siècle, époque à laquelle, à peu d'exceptions près, elles montrent généralement plus de mollesse que de force. J'ajouterai encore que tous les deniers de ce comte portent le nom de HANRIC au lieu de HENRIC, comme sur la médaille en question, circonstance qui ne peut être d'un grand poids, mais qui mérite toutefois quelques considérations. »

Je suis assez heureux de pouvoir lever tous ces scrupules et assurer à M. Schweitzer que cette monnaie est belge, luxembourgeoise, et qu'elle appartient probablement au treizième siècle. Je n'irai pas démontrer ce point : pour les numismates de notre pays il est évident ; pour les étrangers, ils pourront s'en convaincre davantage par la lecture de la monographie des monnaies des anciens comtes, puis dues de Luxembourg, que M. de La Fontaine s'occupe à publier en ce moment.

Au reste, l'ouvrage de M. Schweitzer ne brille pas seulement par la supériorité du fond ; sans parler de la plume élégante avec laquelle il semble manier toutes les langues modernes, je proposerai la belle exécution des planches, dues au burin de l'auteur, comme un modèle à suivre dans

les publications belges, dont quelques-unes, hélas ! ne brillent pas toujours sous le rapport de la gravure ou de la lithographie des médailles ou des monnaies.

## II

### MONNAIES INÉDITES DES ANCIENS ROIS DE SERVIE.

Parmi les articles insérés dans la *Revue numismatique russe* de 1848, certes, pour la numismatique du moyen âge, celui de Son Excellence M. de Reichel, sur les monnaies de Servie, est un des plus intéressants. L'auteur y donne la description de 51 pièces, la plupart inconnues et offrant toutes un spécimen des plus bizarres d'un mélange de types byzantins et occidentaux. Mais ce qui est pour nous d'un prix inestimable, c'est un excellent abrégé des vicissitudes d'un État dont l'histoire nous était jusqu'ici presque entièrement ignorée.

Cette notice sera d'une grande utilité pour la science; car elle fixe les idées sur une partie de la numismatique généralement inconnue. Le nombre de 51 monnaies variées est énorme, vu le pays auquel elles appartiennent. Cependant nous sommes assez heureux de pouvoir l'augmenter encore de quelques-unes, peu intéressantes à la vérité, mais dont la connaissance paraît avoir échappé aux recherches du savant collaborateur de la *Revue de Saint-Petersbourg*.

La première est un matapan du roi Étienne V, Milutinus Urosh III (1275-1521) et qui a quelques rapports avec les n<sup>os</sup> 15 et 14 de la publication de M. de Reichel. En voici la description :

Le roi couronné et debout, à gauche, tient, avec saint Étienne, debout, à droite et portant le livre des Évangiles, un étendard orné d'une croix; derrière le roi se trouve STEFA; derrière le saint S. STEFA; entre eux les lettres R. E. X. disposées l'une au-dessus de l'autre.

*Rev.*  $\overline{\text{IC}} - \overline{\text{XC}}$ . Le Christ nimbé et tenant le livre des Évangiles est assis sur un trône. (Pl. I, n° 2.)

La seconde et la troisième sont aussi des matapans. Ils appartiennent au roi Étienne VI. Urosh. IV. Deschanski (1321-1356).

L'une est au même type que la précédente; UROSIUS y remplace STEFA; au revers, la lettre P se trouve à droite; la lettre B à gauche du trône. Elle est représentée sous le n° 5 de la planche I.

L'autre ne diffère du n° 15 de M. de Reichel, qu'en ce qu'elle porte STEFANU pour STEFAN.

Je trouve la variété trop peu remarquable pour la reproduire sur la planche.

Ces trois pièces sont tirées de la collection de mon père.

Je profite de cette occasion pour rappeler à M. de Reichel que dans l'*Atlas de numismatique du moyen âge*, publié par M. Lelewel, on voit, sous le n° 54 de la planche XXXIII, une monnaie d'Étienne VI, qu'il n'a pas reproduite dans son travail.

Avec cette pièce et les trois autres que je viens de décrire, la série entière des monnaies royales et impériales de Serbie connues jusqu'à ce jour, se trouve portée à 55 pièces.

### III

#### UNE MONNAIE D'ÉREMBAUT, COMTE D'URGEL.

(1267-1514).

Urgel, ville de la Catalogne, sur la rive gauche de la Sègre, devint un évêché au cinquième siècle. Sous Charlemagne, elle fut comprise dans la Septimanie ou marche d'Espagne. Charles le Chauve divisa cette marche en deux marquisats ou comtés, et Urgel fut attribuée à celui de Barcelone, dont Wifred le Velu est le premier seigneur héréditaire. Ce prince érigea, vers 884, le territoire d'Urgel en comté et le donna à son troisième fils Sunifred. Les successeurs de ce Sunifred se distinguèrent généralement par leurs exploits contre les Maures et leurs démêlés avec les seigneurs voisins, mais surtout avec les évêques d'Urgel.

Jusqu'en 1258, le comté relevait de la France, mais en cette année et lors du mariage de Philippe le Hardi avec Isabelle, fille de Jacques, roi d'Aragon, saint Louis céda à ce dernier prince la suzeraineté de la Catalogne entière. Depuis ce moment, on voit les rois d'Aragon s'immiscer dans les affaires des comtes d'Urgel, mettre à profit les troubles qui éclatent dans leur pays et démembler peu à peu ce puissant apanage.

En 1254, Urgel passa dans la maison de Cabrera. L'un des plus illustres souverains de cette race fut Rodrigue, dit Alvare. Pendant son long règne (1256-1267), il sut se faire redouter de tous ses voisins; mais sa vie privée ne mérita

point les mêmes éloges que sa vie politique. En effet, il avait épousé en premières noces Constance de Moncada, mais il la répudia, dès son avènement au trône, pour épouser Cécile, fille de Roger-Bernard II, comte de Foix. Il eut de la première une fille, Éléonore, qui fut mariée à Sanche de Cabrera-d'Atillon, et de la seconde deux fils, Ermengaud et Alvare. A sa mort, il y eut de grands troubles dans le comté : Éléonore et le jeune Ermengaud se disputèrent l'autorité. Presque tous les seigneurs de Catalogne entrèrent dans ces démêlés, et le roi d'Aragon en profita pour ruiner encore une fois ce malheureux État. Cependant Ermengaud finit par l'emporter. Il mourut en 1314, laissant par testament la couronne comtale à don Alphonse, second fils du roi d'Aragon, sous condition qu'il épouserait une de ses parentes.

La clause fut acceptée, le mariage conelu, et Alphonse devint comte d'Urgel, quand la mort de son père et de son frère aîné l'appelèrent au trône d'Aragon. Son règne se prolongea jusqu'en 1356, et, à sa mort, il céda le comté à son second fils Jacques, suivant en cela les derniers vœux d'Erembaut. Pierre, fils de Jacques, lui succéda en 1347, pour terminer ses jours en 1408.

Le dernier comte d'Urgel fut Jacques II. Ce prince, fils de Pierre et de Marguerite de Montferrat, se perdit par une ambition démesurée. A la mort de Martin, roi d'Aragon, décédé en 1410, sans postérité légitime, il prétendit à cette couronne. Mais il échoua dans son entreprise, et son rival, Ferdinand de Castille, triomphant, confisqua le comté (1414). Depuis ce moment, Urgel ne cessa de faire partie des possessions des rois d'Aragon.

Duby, dans son *Traité des Monnoies des barons de France* (1), publie sur la planche CV (tome II), une pièce de Pierre d'Aragon (1347-1408), comte d'Urgel. C'est là la seule monnaie du comté que je crois connue jusqu'à ce jour.

Un numismate étranger au pays dont il voudrait publier une médaille, surtout s'il est jeune et inexpérimenté, n'ose pas toujours se risquer à donner comme inédite telle ou telle pièce qu'il n'a vue décrite dans aucun livre. Pour être entièrement exempt de cette incertitude, il faut avoir à sa disposition une bibliothèque immense et avoir blanchi dans la carrière numismatique.

En effet, j'avais depuis longtemps sous les yeux une monnaie d'Ermengaud X (1275-1514) qui se trouve dans la collection de mon père et dont la connaissance avait échappé à Duby. L'absence de cette monnaie ou de toute autre pièce d'Urgel dans les catalogues de MM. de Wellenheim et de Reichel n'avait pu encore me déterminer à la décrire dans cette *Revue*.

Je voulais attendre une publication espagnole qui pût me convaincre ou du moins me rassurer sur cette pièce. Aujourd'hui l'apparition dans le monde savant du catalogue du cabinet de feu M. de La Torre(2), habilement rédigé par

(1) DUBY admet dans la série des *Baronales françaises*, une monnaie d'Urgel postérieure à 1258, mais c'est à tort, puisque, depuis cette époque, les rois de France n'avaient plus rien à dire sur ce comté.

(2) *Description des monnaies espagnoles et des monnaies étrangères, qui ont eu cours en Espagne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Establecimiento tipografico-literario de D. Nicolas de Castro Palomino, calle ancha de san Bernardo, numero 75. Madrid, 1852, in-8°.

M. Gaillard, archéologue français, résidant à Madrid, dissipe mes scrupules. Je feuilletais avec intérêt cet ouvrage remarquable pour découvrir si je n'y trouverais pas la monnaie d'Ermengaud ; mais quelle ne fut pas ma surprise de ne remarquer, dans une collection de 50,000 monnaies et médailles, parmi lesquelles les espagnoles forment des séries importantes, que deux exemplaires d'une seule monnaie d'Urgel, sous les n<sup>os</sup> 6507 et 6508 du catalogue ! Encore n'offrent-ils qu'une description plus exacte de la monnaie déjà publiée par Duby.

La monnaie de Pierre y est signalée par M. Gaillard comme une des plus grandes raretés de la collection de M. de La Torre, et il la fait même reproduire comme telle sur une des planches de sa publication. Ainsi la pièce d'Ermengaud manquait à un des cabinets les plus riches de la Péninsule ; je crois pouvoir conclure de cette circonstance que c'est une monnaie peu commune.

M. Gaillard, ailleurs si exact pour indiquer les ouvrages où les pièces qu'il décrit ont été publiées, ne cite pas de notice sur les monnaies d'Urgel, et pourtant, s'il existait une monographie sur la numismatique de ce comté, le denier de Pierre aurait dû certainement y figurer comme déjà édité par Duby.

Voici donc la description de la monnaie qui fait le sujet de cet article :

+ ERMENGAUDUS. Crosse entre deux branches de fleurs ; dans le champ deux globules.

Rev. + COMES URCELLI. Croix cantonnée de quatre globules dans un cercle (pl. I, n<sup>o</sup> 4).

On voit que le type ne diffère guère de celui du denier décrit dans Duby ; la légende : *Ermengaudus — Comes Urcelli*, y remplace celle de : *Petrus Dei graci — A Comes Urgelli*. Puis la forme des lettres, qui sont gothiques sur une pièce, romaines sur l'autre, et la présence de l'inscription : *Dei gratia*, prouvent déjà, abstraction faite des noms de prince, que la seconde monnaie est postérieure à la première. Quant à l'inscription *Urcelli*, elle est, comme on le dit actuellement, *insolite*; en effet, dans le *Dictionnaire géographique* de Chaudon, je trouve Urgel orthographiée : Urgella ; dans l'*Art de vérifier les dates* : Orgelo, Urgello, Orgelis, Orgia, mais jamais Urcellum. Cette remarque est une nouvelle preuve de l'altération de nom que quelques localités subirent si fréquemment dans le moyen âge.

Une autre observation, que je ferai en passant, c'est que Duby dit que la monnaie de Pierre est de billon, tandis que M. Gaillard assure qu'elle est d'argent pur. L'auteur du *Traité des Baronaux* est trop souvent inexact, pour qu'il soit permis de balancer entre ces deux témoignages.

En tout cas ces deux monnaies ne sont pas les seules qui aient été battues dans le comté, puisqu'il est fait mention de la monnaie d'Agramont (*Moneta Acromotensis* ou *Acrimontis*) au comté d'Urgel, dans les traités de paix faits en 1254 par Jacques I, roi d'Aragon, et publiés dans l'appendice du *Marca Hispanica*, col. 1276 (1). Le temps et les recherches augmenteront probablement le nombre restreint des monnaies connues des comtes d'Urgel.

(1) DUBY, t. II, p. 156.

#### IV

#### QUELQUES MONNAIES LORRAINES.

Personne ne contestera que le type des Édouard d'Angleterre ne soit celui qui ait été le plus imité ou copié par les souverains du continent. On en trouve des reproductions en Suède comme dans les Pays-Bas. Les ducs de Lorraine eurent aussi leur part dans cette espèce de contagion monétaire. M. de Sauley décrit, dans son ouvrage sur la monnaie qu'émirent ces souverains, deux esterlings à tête, qu'il attribue à Ferri IV. Dans la monographie des monnaies épiscopales de Toul par M. Robert, il y en a aussi trois à légendes diverses qu'il attribue à l'évêque Thomas. Je vais reproduire ici ces cinq pièces en y ajoutant une couple d'inédites. Voici ce qui m'engage à faire cette publication.

M. Van der Chijs, dans son travail sur les monnaies des ducs de Brabant<sup>(1)</sup>, attribue à Jean III et Édouard III un esterling qui a toute l'apparence d'une monnaie de convention. M. Piot, dans le dernier volume de la *Revue*<sup>(2)</sup>, relève cette erreur, mais il n'indique pas la localité à laquelle la pièce appartient. Je tâcherai d'en fixer l'attribution.

Parmi les sept esterlings de ce genre qui sont parvenus à ma connaissance, il y en a un que je donnerai, avec M. de Sauley, à Ferri IV ; un autre que je proposerai d'enlever à ce dernier pour le donner à son successeur Raoul ; deux que

(1) *De munten der Hertogdommen Brabant en Limburg*, vóór 1576.

(2) Page 421.

je laisserai à Thomas de Bourlemont, d'après l'attribution incontestable de M. Robert. Les trois autres appartiennent, selon moi, à une convention monétaire qui aurait eu lieu entre le duc Raoul et ce même Thomas ; deux d'entre eux auraient été frappés en Lorraine, un autre dans l'évêché. C'est à cette dernière catégorie qu'appartiendrait la monnaie rapportée par M. Van der Chijs.

Je commencerai par décrire les pièces pour passer ensuite à la discussion.

#### I. LORRAINE.

##### FERRI IV.

(1512-1528).

##### + FERRICUS DEI GRAS.

*Rev.* LON-TON-REN-GIE. Types connus.

DE SAULCY, pl. IV, n° 14; reproduite pl. I, n° 3.  
Collection de M. C.-P. Serrure.

##### RAOUL.

(1529-1546).

##### + DUS DE LOTORINGIE.

*Rev.* SIG-NUM-CRU-CIS.

DE SAULCY, pl. IV, n° 15; reproduite pl. I, n° 6,  
d'après un meilleur exemplaire. — Collection  
de M. C.-P. Serrure.

**II. TOULOIS.**

**THOMAS DE BOURLEMONT.**

(1530-1535).

**1. + THOMAS DEI GRACIA.**

*Rev.* EPS-TUL-LEN-SIS.

ROBERT, pl. VIII, n° 4; reproduite pl. I, n° 7.

**2. + THOMAS EPISCOPUS.**

*Rev.* SIG-NUM-CRU-CIS.

ROBERT, pl. VIII, n° 5; reproduite pl. I, n° 8.

**III. MONNAIES DES ALLIÉS.**

**RAOUL DE LORRAINE (1529-1546) ET THOMAS DE TOUL (1530-1535).**

**A. EN LORRAINE.**

**1. + HIC MONETA NOSTRA.**

*Rev.* LON-TON-REN-GIA.

VAN DER CHIJS, p. 455, pl. I, n° 9. Collection de  
M. C.-P. Serrure.

**2. + EC MONETA NOSTRA.**

*Rev.* LUN-TOL-ENG-IEN. Pl. I, n° 10.

Collection de M. C.-P. Serrure.

**B. EN TOULOIS.**

**+ EC MONETA NOSTRA.**

*Rev.* TOL-LOC-IVI-TAS.

ROBERT, pl. VIII, n° 6; reproduite pl. I, n° 11.

La nature de ces dernières pièces démontre, plus que tout raisonnement, qu'elles doivent leur origine à une circonstance extraordinaire. Cette extrême ressemblance de légendes ne peut résulter que d'une de ces deux causes : ou d'un accord entre les deux souverains de battre une monnaie commune ou bien d'une manie qu'aurait eue l'évêque de Toul de copier les esterlings de Lorraine.

Mais dans cette dernière hypothèse on ne saurait rendre compte de la légende : **HIC MONETA NOSTRA**, qui se trouve au droit d'une pièce évidemment lorraine.

Il faudrait chercher une autre convention entre le duc et l'un de ses voisins, ce qui rendrait la question excessivement embrouillée, sinon l'hypothèse absurde.

Mais s'il a existé une convention monétaire entre la Lorraine et l'évêché de Toul, il reste encore à en déterminer l'époque. Les esterlings connus de Ferri IV et de Thomas prouvent à l'évidence que les pièces Toul-Lorraines appartiennent à une période voisine ou contemporaine de leur règne. Alors s'élève une nouvelle difficulté ; Ferri IV mourut deux années avant l'avènement de Thomas de Bourlemont ; la monnaie de convention ne peut donc appartenir qu'à l'un de ces princes et au prédécesseur ou au successeur de l'autre.

On pourrait aussi accorder à Ferri IV et à Amédée de Savoie (1520-1550) les monnaies de convention ; les n<sup>os</sup> 4 et 5 de la planche I appartiendraient alors toutes deux à Ferri IV ; et les deux touloises resteraient à Thomas de Bourlemont. Mais ceci nous paraît moins probable. Il faudrait en effet admettre que les évêques de Toul eussent battu une monnaie anonyme avant de fabriquer des pièces portant leurs noms ; ce qui serait difficile à croire. L'histoire

elle-même semble venir à l'appui de la classification que je propose; car on y voit que Thomas de Bourlemont fut élevé à la cour de Lorraine et qu'il fut d'abord l'allié de Raoul, mais qu'ensuite il se brouilla avec lui et souffrit cruellement de cette mésintelligence.

Ces monnaies auraient pu être frappées au commencement du règne de Raoul, quand le bon accord régnait encore entre lui et l'évêque toulousain.

Quant au n° 5 de la planche I, je le donne à Raoul plutôt qu'à Ferri : 1° parce que la pièce est anonyme et conséquemment postérieure au n° 4 de la même planche; 2° à cause de l'identité de son revers avec celui du n° 7, qui est évidemment postérieure à l'année 1328.

## V

### ESTERLING INÉDIT D'HERSTAL.

On connaissait jusqu'à ce jour dix monnaies des seigneurs d'Herstal; réunies sur la planche X du tome I de cette *Revue*, elles n'avaient vu accroître leur nombre par aucune publication plus récente.

Voici un esterling inédit de Jean Tristan (1285-1509), qui se trouve depuis une couple d'années dans la collection de mon père :

+ IOHES · DE · LOVANIO. Tête de face; elle est ceinte d'une couronne de roses (1).

(1) La même pièce, mais avec la légende : † · IOHES · DE · LOVANIO · (sic), se trouve dans la collection de M. De Coster.

(Note de la rédaction.)

*Rev.* MON-ETH-ARS-TEL. Croix coupant la légende cantonnée de 12 globules répandus trois à trois entre ses bras (pl. I, n° 9).

Il n'offre, comme on peut s'en convaincre en examinant la planche X du tome I, aucun type nouveau et ne diffère guère du n° 6 de la notice de M. Perreau que par la légende du revers.

## VI

### SUPPLÉMENT A LA SÉRIE MONÉTAIRE DES COMTES DE LOOS.

Dans le second volume de cette *Revue*, M. Perreau donna une notice sur les monnaies des comtes de Loos. Je ne ferai pas ici l'éloge de cette publication ; on pourrait blâmer la louange dans la bouche d'un collaborateur, mais ce qui plaide fortement à l'avantage de cette monographie, c'est que jusqu'ici personne n'a trouvé rien à redire aux classifications de notre honorable ami, et si je prends la plume en ce moment, c'est moins pour contrarier ses opinions et son système, que pour ajouter à la série des médailles décrites en 1842 par M. Perreau, quelques-unes, qui ont pu échapper à ses recherches et dont la collection de mon père m'offre un nombre tant soit peu considérable, vu leur excessive rareté. Je les décrirai succinctement en renvoyant autant que possible au travail de M. Perreau.

ARNOULD VIII.

(1280-1328).

1. Gros à l'aigle varié du n° 19 de la planche IV.

+ MONETA : ARNOLDI : COMITIS. Aigle à deux têtes, entouré d'un cercle à quatre ogives.

*Rev.* Croix brève. Légende intérieure : ARNOLDUS COMES. Légende extérieure : + NOMEN DOMINI SIT BENEDICTM. (Pl. II, n° 1.)

2. Gros au portail.

+ MONETA × ALOS. Portail surmonté d'une croix ; le tout dans une bordure de treize fleurs de lis.

*Rev.* Croix. Légende intérieure : ARNOLD × COMES. Légende extérieure : + NOMEN ; DNI ; NRI ; SIT ; BENEDICTUM. (Pl. II, n° 2.)

3. Variété du n° 12 de la planche IV, de M. Perreau.

+ COMES (rose) ARNOLDUS. Tête de face.

*Rev.* MON-ETA-COM-ITIS. Croix entre les bras de laquelle, trois fois trois globules et une fois trois roses. (Pl. II, n° 3.)

4. Variété du n° 16 de la planche V.

(Rose) C-OMES-DE LO × . Écu mi-parti de Loos.

*Rev.* COM-ESA-RNO-LDUS. Croix coupant la légende et cantonnée de quatre rosettes, dont les tiges aboutissent à l'intersection des bras de la croix. (Pl. II, n° 4.)

5. **ARNOLDUS COMES.** Croix brève ; une fleur de lis entre l'un de ses bras.

*Rev.* **MONETA SIMPLEX.** Triangle surmonté d'une croix et placé entre deux fleurs de lis. (Pl. II, n° 5.)

6. Même type.

*Rev.* **MONETA DE HASEL.** (Pl. II, n° 6.)

**LOUIS IV.**

(1528-1556).

7. + **LUDOVC ; COMES LOSEN.** Aigle tourné à gauche.

*Rev.* **MONETA NOVA HASLNSIS.** Croix ornée. (Pl. II, n° 7.)

*N. B.* Nous reproduisons aussi sous le n° 8 de la planche II, une monnaie de billon, déjà publiée par M. Perreau (pl. VI, n° 29) ; mais dont la mauvaise conservation laissait à peine deviner le type.

**THIERRY DE HEINSBERG.**

(1556-1561).

8. + **THEODERICUS ; COMES.** Tête à gauche.

*Rev.* **MON-ETA-DEH-ASS.** Entre les bras d'une croix. (Pl. II, n° 9.)

9. + **THEODRIC ; COMES : DE LOSS** (rose). Lion debout à gauche.

*Rev.* + MON-ETAH-ASSE-LTN. Croix coupant la légende. (Pl. II, n° 4.)

*N. B.* Il existe encore deux variétés de cette pièce, l'une avec *los*, l'autre avec *losen*.

Voilà donc une dizaine de numéros à ajouter à la série des monnaies lozaines. Parmi ces numéros il y a cinq types inconnus. Cependant on peut remarquer que la plupart de celles qu'a publiées M. Perreau ont une analogie intime avec les monnaies contemporaines de Liège, de Brabant, de Flandre, de Hollande, de Namur et de France. C'est par l'examen de cette ressemblance que l'on parvient à les classer approximativement par âge d'émission. Cette tâche cependant est assez rude ; je la tenterai dans l'intérêt de la science et en soumettant les résultats de mes observations à la critique de numismates plus éclairés.

Je commencerai par écarter de la suite des monnaies des comtes de Loos, le 1<sup>er</sup> numéro de M. Perreau, parce que cette pièce appartient plutôt à la Hollande. J'ajouterai encore que je ne la crois nullement de Louis II, mais bien de Louis IV (comme le suppose très-savamment M. Lelewel) ; j'inclinerais pour la fixer comme lui à la date 1299, ou environ, époque à laquelle, la maison des Florent éteinte, l'héritier de Loos pouvait faire renaître ses prétentions au comté de Hollande. Si on la fixait au XII<sup>e</sup> siècle, on ne pourrait plus s'expliquer le mouvement progressif vers la perfection, qui règne dans le type de la monnaie hollandaise. Toutefois, nous laissons à M. Van der Chijs le dernier mot sur cette pièce intéressante.

Voici la classification que je propose pour la série des monnaies des comtes de Loos.

JEAN.

(1256-1280).

Deniers, n<sup>os</sup> 2 et 3 de M. Perreau.

ARNOULD VIII.

(1280-1328).

MONNAIE GROSSE OU GROS.

Gros à l'aigle. Perreau, n<sup>os</sup> 19 et 20. Supplément n<sup>o</sup> 1.

Gros au portail. Supplément n<sup>o</sup> 2.

Gros tournois, n<sup>os</sup> 14 et 15.

Gros au cavalier, n<sup>o</sup> 15.

MONNAIE MOYENNE OU ESTERLINGS.

Esterling à l'écusson de Loos, n<sup>os</sup> 4 et 5.

Esterling à tête nue, n<sup>os</sup> 10 et 11, sup. n<sup>o</sup> 3.

Esterling à tête couronnée, n<sup>o</sup> 12.

Esterling aux deux lions et à l'écusson mi parti de Loos,  
n<sup>os</sup> 21, 16, 17, 18, 22, 23, sup. n<sup>o</sup> 4.

PETITE MONNAIE OU DENIERS.

A. D'ARGENT PUR.

-Denier à tête, avec quatre roses dans la croix, n<sup>os</sup> 6, 8  
et 9.

Denier à tête sans roses, n<sup>o</sup> 7.

B. DE BILLON.

Double denier parisis, n<sup>o</sup> 24.

Simple denier, sans indication d'atelier monétaire, sup.  
n° 5.

Simple denier, avec indication, sup. n° 6.

**LOUIS IV.**

(1528-1556).

**GROS ET DIVISIONS.**

Gros à l'aigle tourné à gauche, sup. n° 7.

Gros à l'aigle tourné à droite, n° 26 et 27.

Gros à l'aigle à deux tiers, n° 25.

Un quart de gros au même type, n° 28.

**PETITE MONNAIE.**

**DE BILLON.**

Simple parisis, n° 29.

**THIERRY.**

(1556-1561).

**MONNAIE D'OR.**

Mouton, n° 50.

**MONNAIE D'ARGENT.**

**GROS ET DIVISIONS.**

Gros à l'aigle bifrons, n° 52.

Gros aux quatre lions, n° 51.

Gros au lion, n° 53.

Un quart de gros au lion, sup. n° 9.

PETITE MONNAIE.

D'ARGENT PUR.

Denier à tête, sup. n° 9.

MONNAIE NOIRE.

Type namurois, n° 54.

Dans cette classification j'ai essayé de suivre un ordre 1° indiqué par la valeur relative des monnaies ; 2° conforme à la chronologie des émissions.

Les deux monnaies que je donne à Jean offrent peu de difficultés. Leur analogie avec des esterlings d'Arnould VIII nous apprend qu'il ne peut y avoir un grand intervalle entre leur émission et celle des esterlings, tandis que la trouvaille de Louvain prouve qu'elles ne peuvent précéder de beaucoup l'avènement de Jean I de Brabant. Je propose donc de les laisser à Jean de Loos jusqu'à ce qu'un numismate plus habile puisse démontrer le contraire.

Le règne d'Arnould VIII est une époque brillante pour la numismatique lozaine. Le comte semble avoir voulu imiter la monnaie de tous ses voisins, et, comme nous l'avons dit plus haut, on trouve dans la série de son règne un spécimen de la monnaie courante de six ou sept États divers. La première classe de types qui se présente dans le tableau ci-dessus, ce sont les gros. Il y en a de quatre espèces. Nous les avons classés d'après l'ordre historique dans lequel nous voyons qu'ils se sont succédé.

Le gros à l'aigle prit naissance en Flandre sous le règne de Marguerite de Constantinople (1244-1280) et s'y con-

serva jusqu'à l'invasion française (1296). Il fut adopté à Liège, par Hugues de Châlons (1296-1301); mais ici le revers fut considérablement modifié dans le sens des gros de Loos. C'est donc aussi vers 1296 que le comte feudataire de l'évêque peut avoir imité la monnaie d'origine flamande de l'époque.

Après le gros à l'aigle je crois pouvoir placer le gros au portail; ce dernier type n'est, en effet, qu'une imitation servile des gros d'Alost frappés par Philippe de Thiette, régent de Flandre pendant la captivité de son père Gui et de son frère Robert (1305-1305).

Le gros tournois que je range en troisième lieu, est semblable à un gros de Robert de Béthune, comte de Flandre (1306-1322), frappé au commencement de son règne. L'époque du cavalier, qui a dû remplacer de bonne heure le gros tournois, a été longuement discutée dans d'autres publications.

Quant aux esterlings, la même marche, que M. Piot (<sup>1</sup>) a si bien montrée pour le Brabant, a été suivie ici pour le comté de Loos.

Pour la menue ou petite monnaie d'argent fin, je place les deniers avec quatre rosettes avant les autres, parce que Florent V, comte de Hollande, en frappa de semblables aux premiers; tandis que ce ne furent que ses successeurs Jean (1299-1304) et Guillaume III (1304-1337) qui battirent au second type. L'existence du petit denier d'argent de Thierry de Heinsberg est une preuve bien concluante de la probabilité de cette classification.

(<sup>1</sup>) *Revue belge*, t. II. Quelques observations sur les esterlings de Jean I, Jean II et Jean III, ducs de Brabant, p. 411.

Pour la monnaie de billon, je crois que la monnaie *cornue* de France, émise pour la première fois dans ce dernier pays vers 1293, a remplacé à Loos la monnaie de bon aloi vers le milieu du règne d'Arnould, pour durer tout celui de son successeur, et faire enfin place de nouveau, sous le règne de Thierry, à la menue monnaie d'argent fin.

Sous Louis IV, la monnaie forte de Loos est imitée de celle d'Adolphe de La Marck, évêque de Liège (1313-1345). Elle offre trois variétés différentes qu'on peut ranger d'après leur plus ou moins de ressemblance avec le type liégeois.

Arrivant à Thierry de Heinsberg, le gros qui me paraît le plus ancien est celui à l'aigle aux deux têtes; l'écusson de sa famille, que le comte a soin de faire mettre en cœur sur l'oiseau, peut être regardé comme une preuve de cette supposition. Celui que je mets en second lieu, c'est le gros aux quatre lions, inventé, à ce qu'il paraît, en Brabant, sous Jean III. Je le crois plus ancien que le gros au lion, imité de la monnaie de Louis de Male, parce que Jean III étant mort en 1355, le duc Wenceslas apporta du Luxembourg un autre genre de types et n'imita pas la monnaie de son prédécesseur, tandis que le comte de Flandre frappa les gros au lion, sinon, jusqu'à sa mort (1384), du moins jusqu'aux grands troubles de Gand (1382). Le comte de Loos avait plus d'intérêt d'imiter une monnaie encore en vogue que de reproduire un type tombé en désuétude.

La monnaie de cuivre publiée par M. Perreau est une imitation de celle de Guillaume I (1557-1591), comte de Namur. Comme les deux règnes de Thierry et de Guillaume commencent à peu près à la même date, et que celui

de ce dernier se trouve prolongé beaucoup au-delà de celui du comte de Loos, il est impossible de tirer de cette ressemblance aucune conclusion pour déterminer l'époque de l'émission du cuivre lozain.

Thierry de Heinsberg termine la série des comtes de Loos ; je terminerai, de mon côté, mes *Mélanges numismatiques* ; heureux si j'ai pu être utile à la science, et si une critique sévère mais juste ne vient pas me faire perdre l'envie de reprendre plus tard la plume pour exposer mes recherches et mes conjectures.

C.-A. SERRURE, fils.

Le 11 janvier 1852.

---

M. De Coster possède un esterlin du comte de Loos à la tête nue :  
+ MONETA COMIT DE LO. — CIVI | TAS | LON | DON, à fleur de coin, qu'il regarde comme le premier essai d'imitation des esterlins à tête, faite par les comtes de Loos. Les esterlins à la tête nue ont donc, ainsi qu'il est supposé page 22, précédé à Loos, comme dans le Hainaut, ceux à la tête couronnée.

(Note de la rédaction.)

---



